

#RévélateurDeTalents

RENTREE ALTERNANCE 2020 CHARTE FUTUR.E ALTERNANT.E CFA AFIA

Madame, Monsieur, Cher.e admissible et futur.e alternant.e,

Au terme du processus d'admission en Master MIAGE organisé avec l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

votre candidature a été pré-retenue pour intégrer notre CFA et devenir ainsi un e futur e alternant e, sous réserve que vous soyez recruté.e. par un employeur au plus tard 3 mois après le 1^{er} jour de formation.

Aussi nous sommes heureux de vous féliciter pour le choix de l'alternance que vous avez effectué et vous pouvez compter sur l'accompagnement maximal des équipes Afia pour rendre cette expérience exaltante et extrêmement bénéfique pour votre future carrière professionnelle.

Devenir alternant, e au CFA Afia, c'est aussi faire le choix de la maturité, de la responsabilité et d'un comportement professionnel qui vous engage tant à l'égard de votre employeur futur que du CFA et des équipes pédagogiques.

Nous comptons donc sur votre sens de l'engagement, votre implication, votre constance et votre loyauté professionnelle pour faire de la confiance donnée, un atout pour votre réussite future.

C'est en ce sens que nous vous invitons à signer cette charte d'engagement de l'alternant.e et à respecter les consignes suivantes tout au long de la période de recherche d'entreprise qui s'ouvre et dont votre Responsable de Pôle Alternance Afia en sera le superviseur.

Je soussigné.e m'engage:

- 1. à participer aux différents ateliers #TrouveTonAlternance CFA Afia afin de dynamiser ma recherche d'entreprise;
- 2. à mettre à jour mon profil et mon CV sur le Career Center Jobteaser Afia ainsi que sur LinkedIn selon les recommandations formulées par les équipes du CFA Afia;
- 3. à agir avec dynamisme et proactivité pour rechercher une entreprise d'accueil et à informer l'Afia de mes démarches;
- 4. à répondre à toutes propositions émanant des entreprises partenaires du CFA Afia ;
- 5. à choisir rapidement en cas de propositions multiples de missions entreprise;
- 6. à respecter l'engagement pris avec une entreprise, une fois l'accord donné;
- 7. à faire profiter les autres candidats Afia de mes démarches, une fois mon affectation décidée ;
- 8. à informer le CFA Afia en cas d'inscriptions multiples, universitaires et/ou écoles.

Fait en double exemplaire, le 28/05/2020 à Nouse

Le/la candidat.e apprenti.e

Pour le CFA Afia Yves Georgelin, Directeur Général

© CFA Afia 2020 | cfa-afia.com | contact@cfa-afia.fr | 01 76 91 59 13 | @cfaafia Parc Technopolis | Bâtiment Gamma | 3 avenue du Canada | 91940 Les Ulis SIRET 391 087 210 00046 | NAF 8559A | UAI 0912003H